

Régie de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées de Vierzon (reaVie)

- Fin des contrats d'affermage avec VEOLIA EAU le 31 décembre 2010
- Création de la régie de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées le 1er janvier 2011
- Régie à autonomie financière
- 9 agents (1 chef de service, 1 technicien réseaux, 1 technicien usines, 1 assistante de direction, 2 chargés de clientèle, 1 comptable, 1 chargée de facturation, 1 chargé suivi des factures impayées - correspondant solidarité)
- 1 logiciel de gestion des abonnés et de facturation depuis 2012
- Régie de recette assurée par le Trésor Public

Service de l'eau potable reaVie

- Unité de pompage dans le Cher 530 m³/h
- Plan d'eau de secours du Bois Blanc (8 jours d'autonomie)
- Une nouvelle usine de production de capacité de 500 m³/h livraison en novembre-décembre 2015
- 8 600 m³ de stockage dont 2 000 sur tour et 6 600 m³ en réservoir semi enterré
- 237 km de réseau
- 13 300 abonnés
- 1 900 000 m³ eau potable produit
- Rendement du réseau 81%
- Vente d'eau au syndicat de Méreau-St Hilaire de Court (200 000 m³/an)
- Liaison de secours avec le syndicat Thénieux-Méry/Cher (échange d'eau permanent = 7 000 m³/an)
- Achat d'eau au syndicat de Vignoux/Barangeon (1 500 m³/an)

Service de l'assainissement collectif des eaux usées reaVie

- Station d'épuration de capacité 45 833 Eq/hab
- Réception des matières de vidange et lixiviats (35 000 m³/an)
- Unité de traitement des graisses (36 m³)
- linéaire de collecte total de 148,3 km (126,4 km de réseau séparatif 10,0 km de réseau de refoulement, 11,9 km de réseau unitaire, 44 postes de relèvement, 5 déversoirs d'orage)
- 11 809 abonnés raccordés dont 8 industriels (5 avec autorisations pour eaux usées autre que domestiques)
- 1 748 000 m³ d'eaux usées traitées
- Traitement de eaux usées des communes de Méreau et de St Hilaire de Court (74 000 m³)

Régie de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées de Vierzon (reaVie)

Régie avec marchés de prestations de service

- Marché de suivi et garantie de bon fonctionnement des installations techniques du service de l'eau potable
- Marché de suivi et garantie de bon fonctionnement des installations techniques du service de l'assainissement collectif des eaux usées
- Marché de prestations de terrain et de relèvement des compteurs
- Marché d'impression et de routage des factures

Régie de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées de Vierzon (reaVie)

Atouts

- Définition des politiques en matière de gestion des investissements
- Maîtrise du prix de l'eau
- Mobilisation et réactivité des services du prestataire
- Structure allégée pour le service d'astreinte de la régie

Faiblesses

- Confusion chez les abonnés quant au rôle de chacun
- Absences de retour en continu des informations par le prestataire (mais mise en place d'une interface de transferts d'information : Synchroteam)
- Gestion directe des impayés
- Gestion directe des sinistres